



République du Sénégal
Un peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan



**DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER**
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD

NOTE SUR LA SITUATION DE LA MICROFINANCE AU SENEGAL

**Premier trimestre
2026**



TABLE DES MATIERES

<u>I- INDICATEUR CLES DES IMF</u>	4
<u>I.1 Pénétration du secteur de la microfinance</u>	5
<u>I.2 Dépôts auprès des IMF</u>	6
<u>I.3 Emprunts des IMF</u>	8
<u>I.4 Fonds propres des IMF</u>	8
<u>I.5 Production de crédit</u>	9
<u>I.6 Encours de crédit</u>	9
<u>I.7 Crédits en souffrance</u>	10
<u>I.8 Parts de marché des IMF</u>	12
<u>II- RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS</u>	18
<u>II.1 Liquidité des IMF</u>	19
<u>II.2 Norme de capitalisation</u>	19
<u>II.3 Limitation des prêts aux dirigeants</u>	20
<u>II.4 Autosuffisance opérationnelle</u>	21
<u>II.5 Marge bénéficiaire</u>	21
<u>II.6 Coefficient d'exploitation</u>	22
<u>ANNEXE</u>	23
<u>GLOSSAIRE</u>	24

RESUME

Au premier trimestre 2026, l'activité des institutions de microfinance a été marquée par une évolution globalement favorable des principaux indicateurs. En revanche, les crédits octroyés au cours du trimestre ont enregistré un repli et la qualité du portefeuille s'est détériorée.

Comparativement au quatrième trimestre 2025 :

1. le nombre de membres et clients a progressé de 1,5% pour s'établir à 4 778 409, portant le taux d'inclusion financière du secteur à 20,4% ;
2. l'encours des dépôts a augmenté de 1,0% pour atteindre 640,8 milliards de francs CFA, représentant 3,7% du PIB et 7,2% des dépôts bancaires ;
3. le volume des crédits octroyés au cours du trimestre a diminué de 13,5% pour s'établir à 227,2 milliards de francs CFA ;
4. l'encours de crédit a progressé de 3,4% pour atteindre 878,5 milliards de francs CFA, correspondant à 12,0% du crédit à l'économie et à 5,0% du PIB ;
5. le taux de crédit en souffrance s'est accru d'un point de pourcentage pour s'établir à 7,1%, largement au-dessus de la norme de 3% ;
6. les emprunts ont augmenté de 2,3% pour s'établir à 202,8 milliards de francs CFA ;
7. les fonds propres ont progressé de 11,8%, pour atteindre 257,8 milliards de francs CFA.



I. INDICATEURS CLES DES IMF

INDICATEURS CLES DES IMF

I.1 Pénétration du secteur de la microfinance

Des ouvertures de comptes tirées notamment par les SA

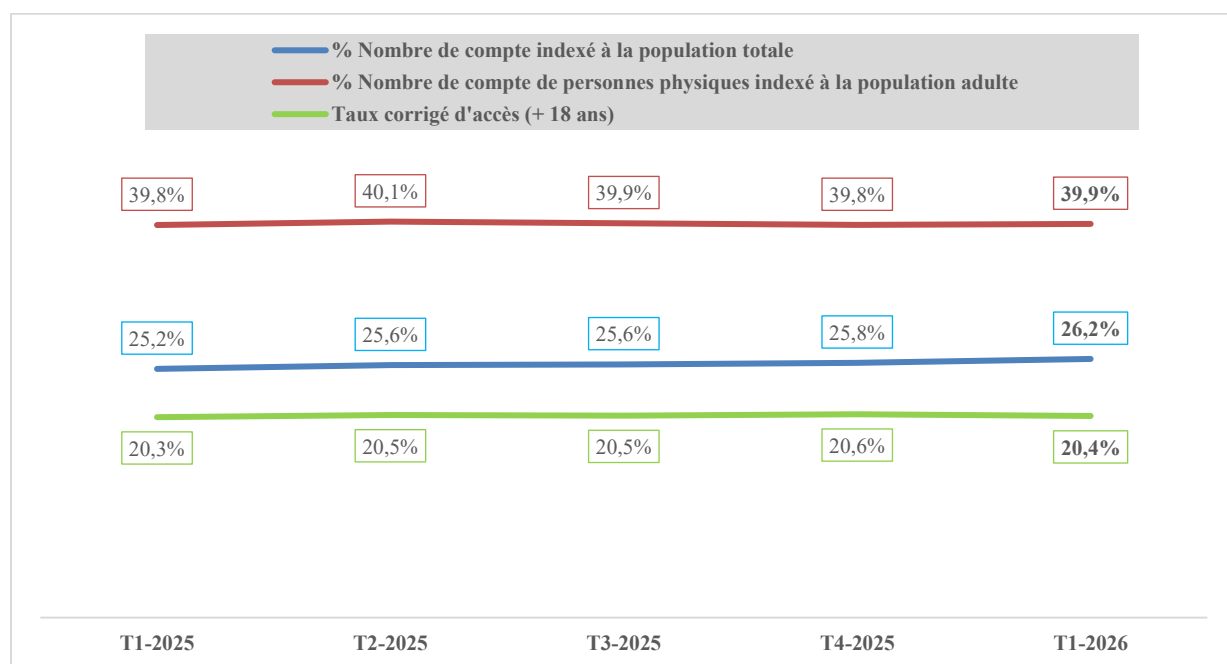
Au premier trimestre 2026, le secteur de la microfinance a enregistré 4 778 409 comptes ouverts, soit une hausse de 1,5 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution résulte de l'augmentation des adhésions des femmes (1,8 %), hommes (1,3 %) et personnes morales (1,4 %).

Selon la forme juridique, les adhésions ont progressé de 2,0 % au sein des institutions non affiliées. La hausse est de 1,4 % pour les institutions mutualistes affiliées et de 3,7 % pour les sociétés anonymes.

En variation annuelle, 211 995 nouvelles ouvertures de comptes ont été répertoriées, soit une progression de 4,6%.

En conséquence, le taux de pénétration, rapporté à la population totale, s'est établi à 26,2 % au premier trimestre 2026, contre 25,8 % au trimestre précédent. Quant au taux d'accès de la population adulte, corrigé des doublons et des comptes inactifs, il a reculé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 20,4 %.

Figure 1 : Taux de pénétration des IMF



Source : DRS-SFD

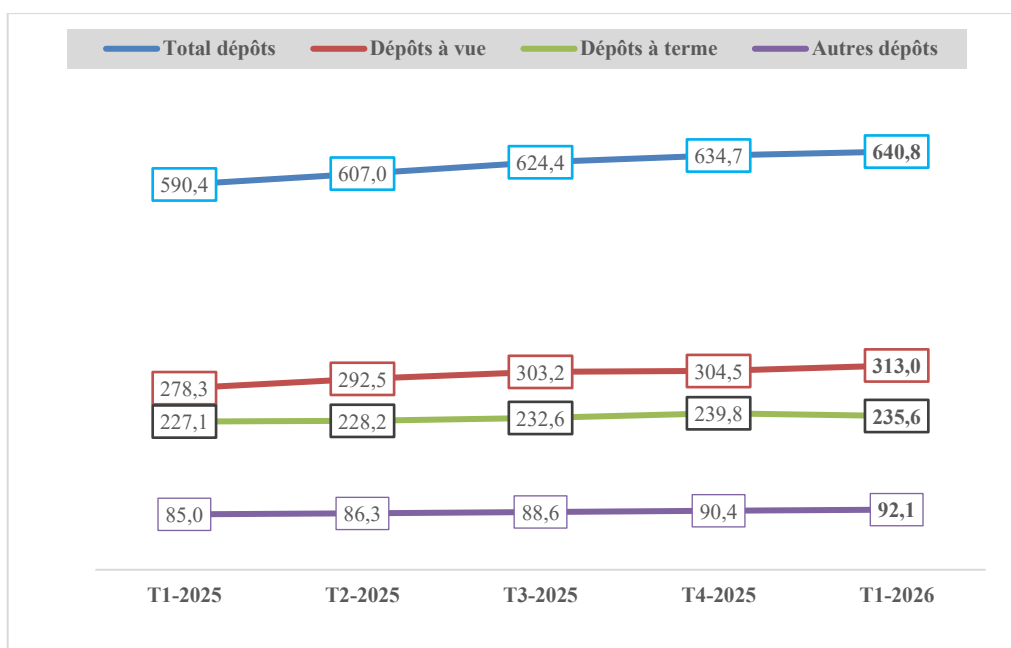
I.2 Dépôts auprès des IMF

Une hausse des dépôts des membres ou clients des IMF

L'encours des dépôts, au premier trimestre 2026, a connu une hausse de 1,0% par rapport au trimestre précédent en se situant à 640,8 milliards de francs CFA. Cette évolution est consécutive à la progression simultanée de 2,8% des dépôts à vue et de 1,9% des autres dépôts, contrairement aux dépôts à terme qui enregistrent un repli de 1,7% par rapport au trimestre précédent.

Sur une base annuelle, les dépôts ont augmenté de 50,4 milliards de francs CFA, soit une croissance de 8,5% sur la période.

Figure 2 : Encours des dépôts auprès des IMF (en milliards FCFA)

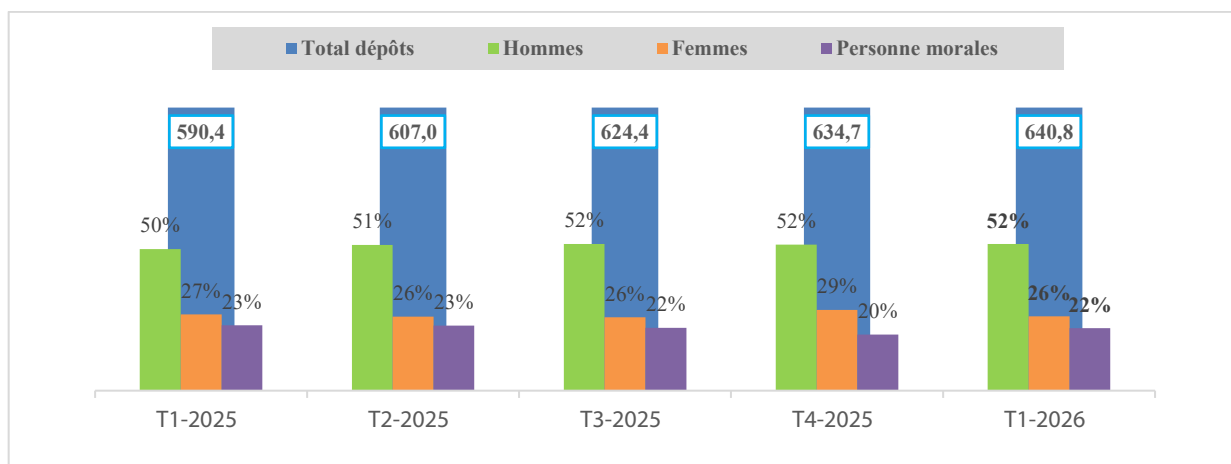


Source : DRS-SFD

Les dépôts des hommes et des femmes, qui représentent respectivement 52 % et 26 % de l'encours total, ont évolué de manière contrastée. En effet, les dépôts collectés auprès des hommes ont enregistré une progression de 1,3 %, tandis que ceux des femmes ont reculé de 7,3 %, pour s'établir respectivement à 331,6 milliards de FCFA et 167,9 milliards de FCFA.

Quant aux personnes morales qui concentrent 22% de l'encours total, leurs dépôts ont enregistré une hausse de 12,1% par rapport au trimestre précédent pour ressortir à 141,1 milliards de francs CFA.

Figure 3 : Encours de dépôts (en milliards de FCFA)



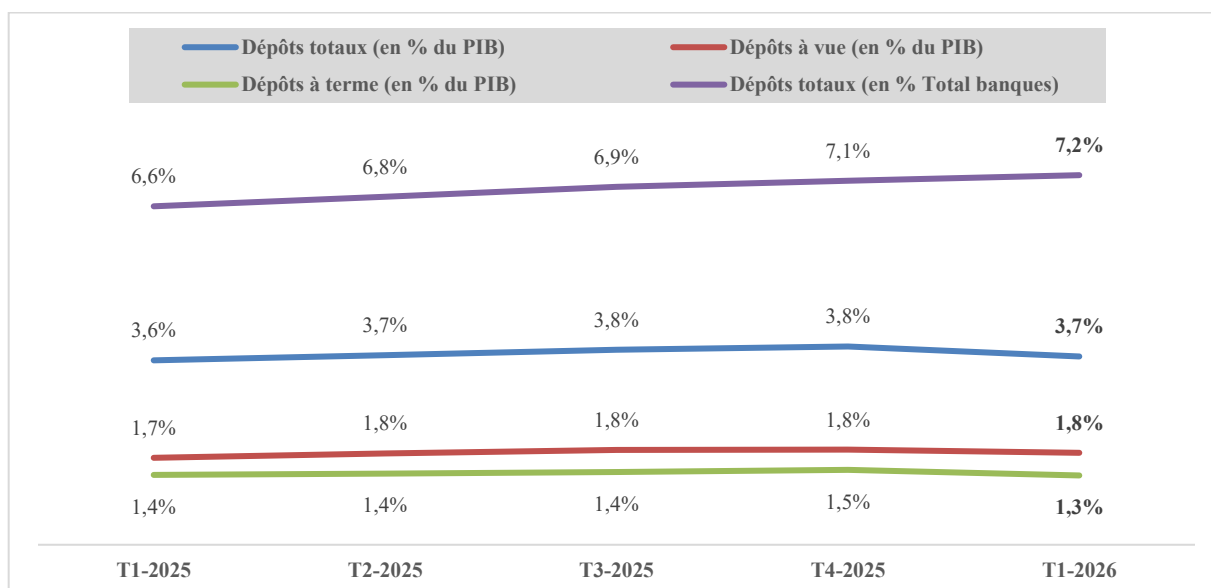
Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, l'encours total des dépôts, au 1^{er} trimestre 2026, correspond à 3,7 % du PIB et à 7,2% des dépôts bancaires, après des taux respectifs de 3,8% et 7,1% au trimestre précédent.

S'agissant des dépôts à vue qui correspondent leur part sur le PIB à 1,8% est restée constante.

Quant aux dépôts à terme, ils représentent 1,3% du PIB, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage sur la période.

Figure 4 : Contribution des IMF à la collecte des dépôts



Source : DRS-SFD

I.3 Emprunts des IMF

Une hausse des emprunts des IMF

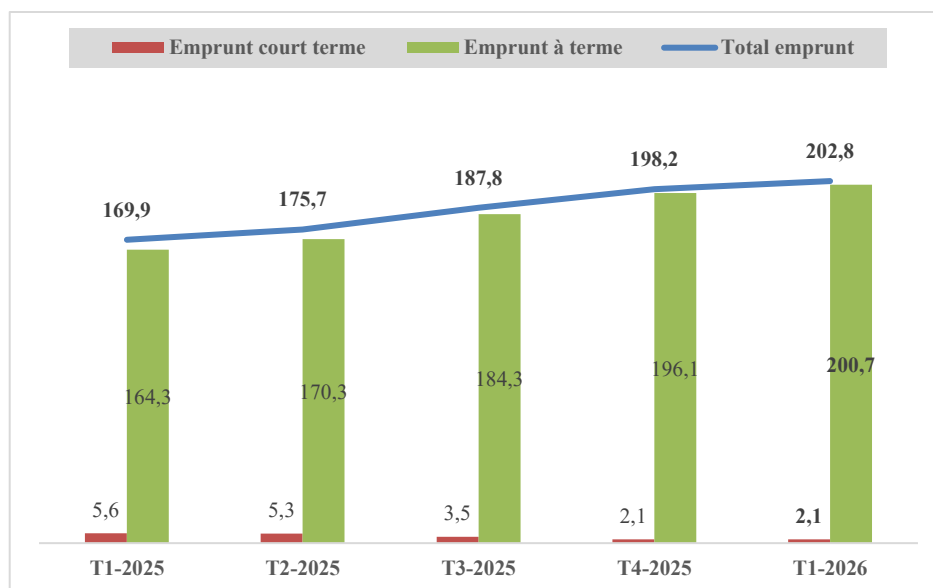
Au 1^{er} trimestre 2026, les emprunts des IMF se sont établis à 202,8 milliards de francs CFA contre 198,2 milliards de francs CFA au trimestre précédent, soit une hausse de 2,3%. Cette situation découle, essentiellement, d'une progression des emprunts à terme de 2,3%.

La dynamique des emprunts observée est principalement soutenue par les institutions mutualistes affiliées (+8,9 %).

À l'inverse, les institutions mutualistes non affiliées et les sociétés anonymes enregistrent respectivement des contractions de 7,2% et 2,4%, de leurs emprunts, traduisant une évolution contrastée selon les catégories d'IMF.

Comparativement à la même période de l'année 2025, les financements reçus par les IMF ont progressé de 19,3%, soit une augmentation de 32,9 milliards de francs CFA.

Figure 5 : Emprunts des IMF en milliards FCFA



Source : DRS-SFD

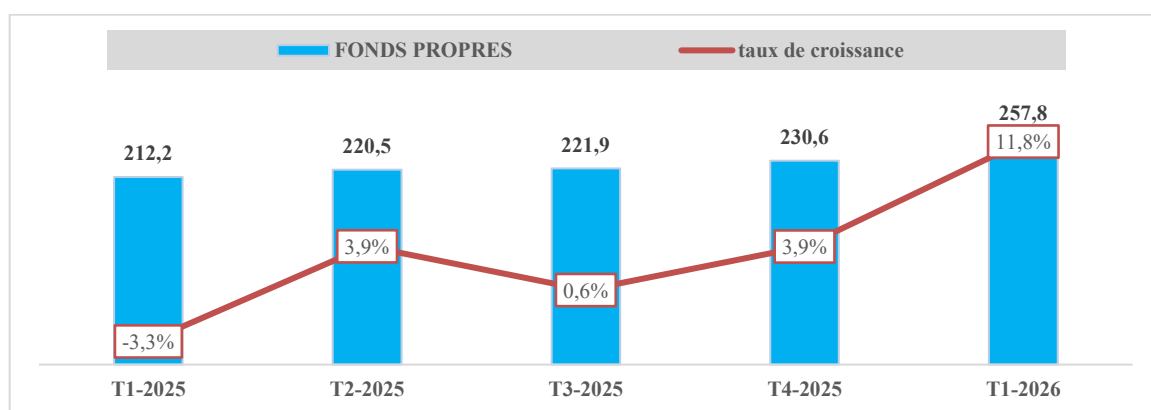
I.4 Fonds propres des IMF

Une hausse des fonds propres des IMF

Les fonds propres des IMF sont passés de 230,6 milliards de francs CFA au 4^{ème} trimestre 2025, à 257,8 milliards de francs CFA au 1^{er} trimestre 2026, soit une hausse de 11,8%. Cette situation est imputable à une progression simultanée des fonds propres détenus par les institutions mutualistes affiliées (17,8%), les sociétés anonymes (0,2%) et les institutions mutualistes non affiliées (2,7%).

En variation annuelle, les fonds propres des IMF se sont accrus de 21,5%, traduisant une augmentation de 45,6 milliards de francs CFA sur la période considérée.

Figure 6 : Fonds propres des IMF en milliards F CFA



Source : DRS-SFD

I.5 Production de crédit

Une baisse des financements accordés

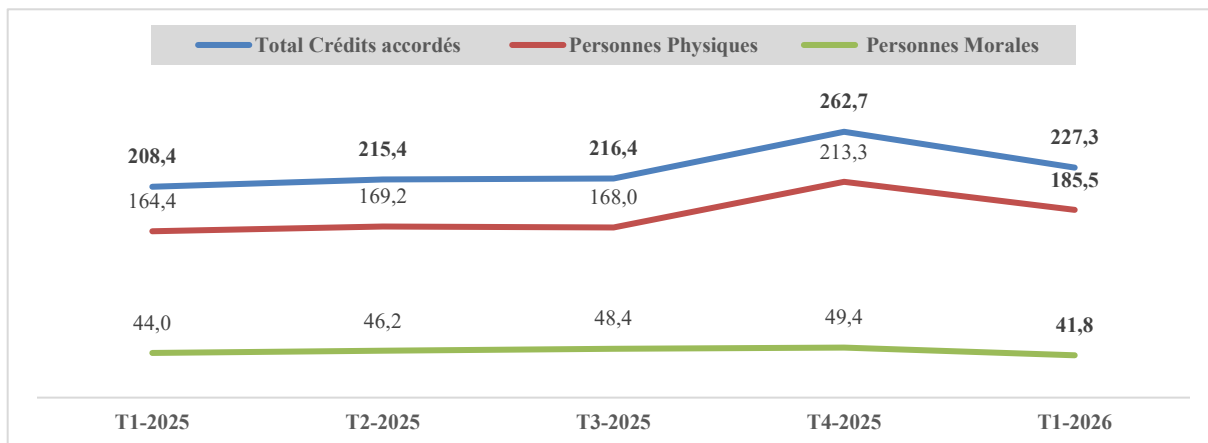
Au premier trimestre 2026, le montant des crédits octroyés a enregistré une baisse de 13,5% par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 227,2 milliards de francs CFA.

Cette situation résulte de la diminution des financements octroyés aussi bien aux personnes physiques (-13,0 %) qu'aux personnes morales (-15,4 %).

Selon la forme juridique, les financements accordés par les institutions mutualistes non affiliées ont baissé de 24,2 %, de même que pour les sociétés anonymes (7,1 %).

En variation annuelle, la production de crédit a augmenté de 9,1%, soit un surplus de 18,9 milliards de francs CFA.

Figure 7 : Production de crédit en milliards de F CFA



Source : DRS-SFD

I.6 Encours de crédit

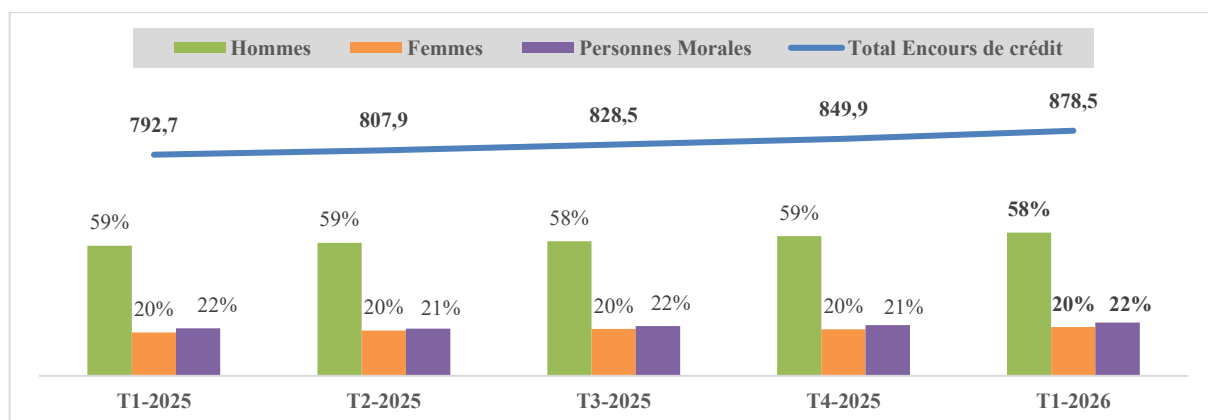
Une hausse de l'encours de crédits auprès des membres ou clients

L'encours de crédit s'est établi à 878,5 milliards de francs CFA au premier trimestre 2026, soit une hausse de 3,4% par rapport au trimestre précédent.

Cette évolution s'explique par une hausse simultanée des financements détenus par les hommes (+2,3 %), les femmes (+4,3 %), et les personnes morales (+5,3 %) par rapport au trimestre précédent.

Sur une base annuelle, l'encours de crédit des IMF a connu une croissance de 10,8%, correspondant à un montant de 85,8 milliards francs CFA.

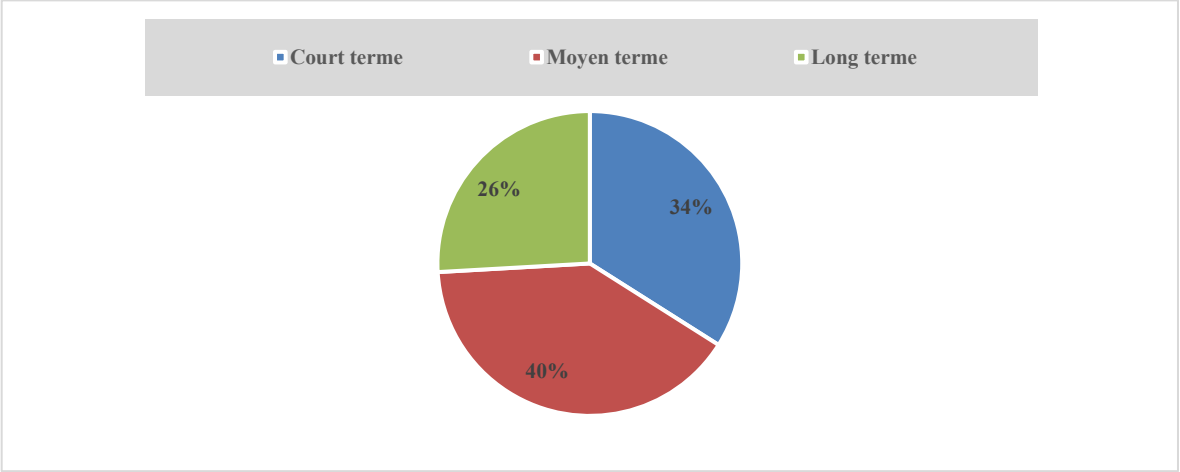
Figure 8 : Encours de crédit par genre (en milliards de FCFA)



Source : DRS-SFD

L’encours des crédits sains, au terme du premier trimestre 2026, est ressorti à 816,0 milliards de francs CFA, soit une croissance de 2,2% par rapport au trimestre précédent. Cette situation découle de la progression des crédits sains à long terme (+14,2%), tandis que ceux à court terme et à moyen terme ont enregistré respectivement une baisse de 3,0 % et de 0,2%.

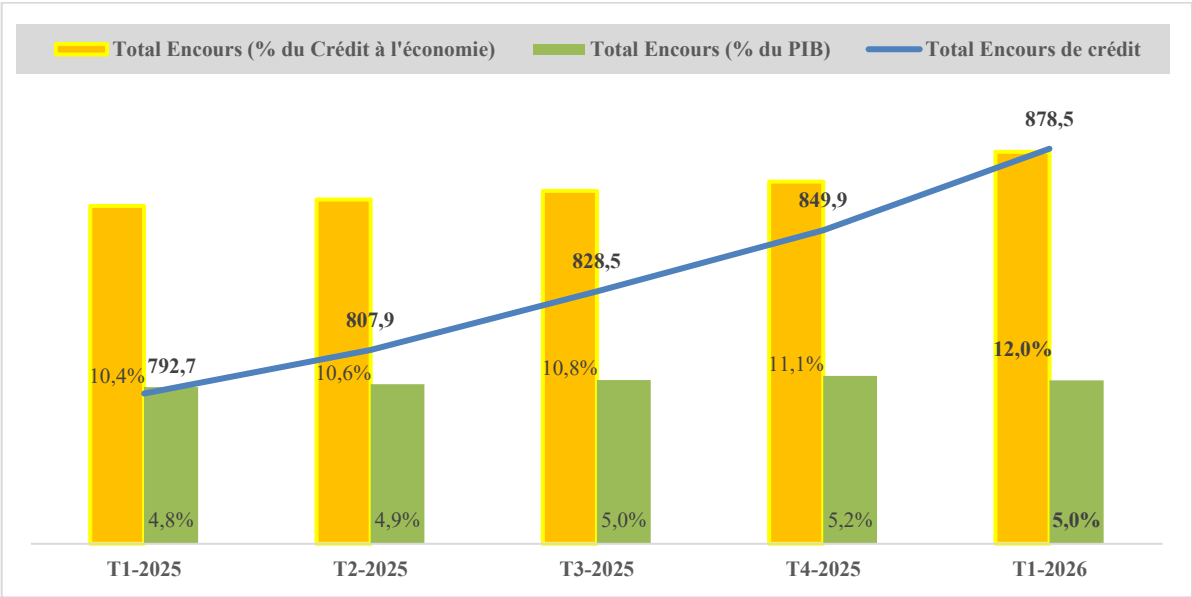
Figure 9 : Répartition des crédits sains par terme



Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, le taux de financement de l’économie¹ par les IMF est ressorti à 5,0% au premier trimestre 2026. L’encours de crédit correspondant représente 12,0% des crédits à l’économie, soit une progression de 0,9 point de pourcentage sur la période.

Figure 10 : Financement de l'économie par les IMF



Source : DRS-SFD

¹ Le poids de l’encours de crédit sur le Produit Intérieur Brut (PIB)

I.7 Crédits en souffrance

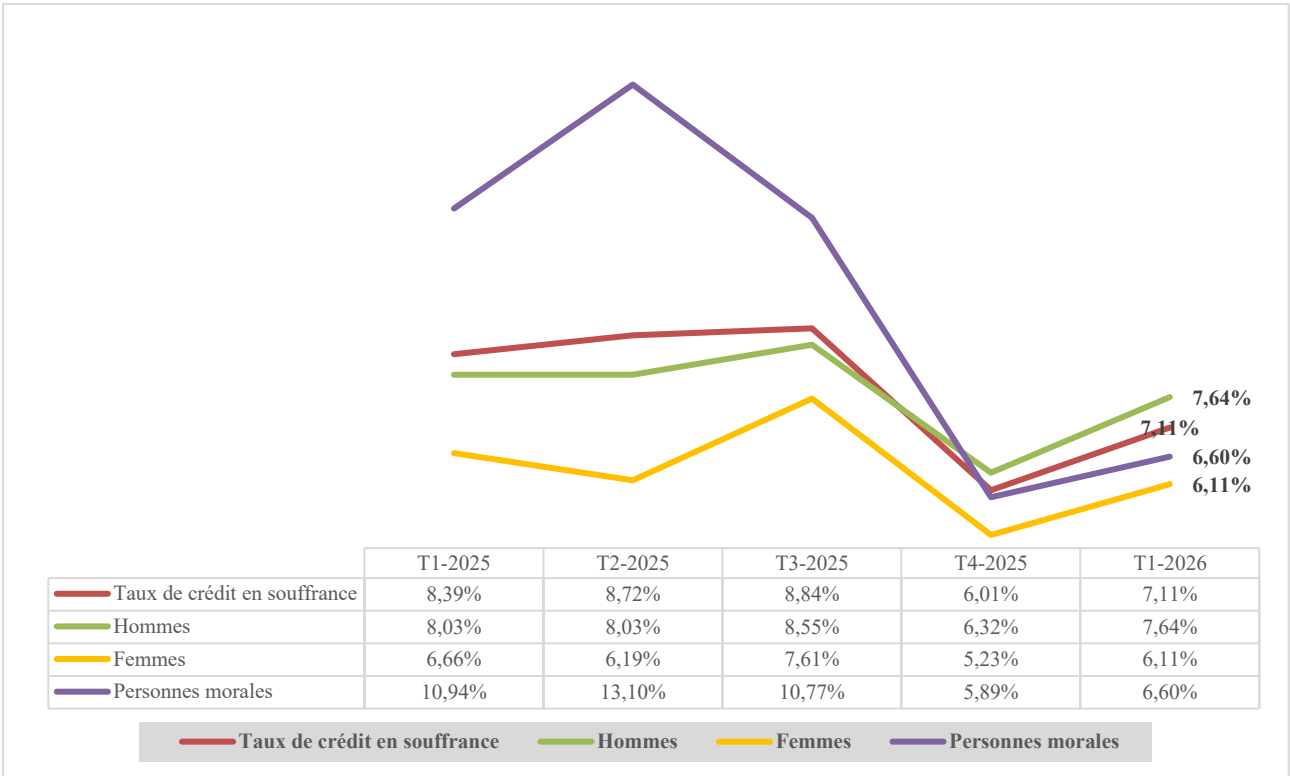
Une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits

Au premier trimestre 2026, l’encours des crédits en souffrance s’est établi à 62,4 milliards de francs CFA, enregistrant une hausse de 22,2 % par rapport au trimestre précédent et une baisse de 6,1 % un an auparavant.

Cette dégradation de la qualité du portefeuille de crédit, s’explique par les hausses des crédits en souffrance observées au niveau des créanciers : hommes (+23,7%), femmes (+22,0 %) et personnes morales (+18,1 %), soient des taux de souffrance respectifs de 7,6 %, 6,1 % et 6,6 %.

Ainsi, le taux des créances en souffrance s’est dégradé de 1,1 point de pourcentage pour s’établir à 7,1 % se situant largement au-dessus de la norme réglementaire de 3 %.

Figure 11 : Taux de crédit en souffrance (%)



Source : DRS-SFD

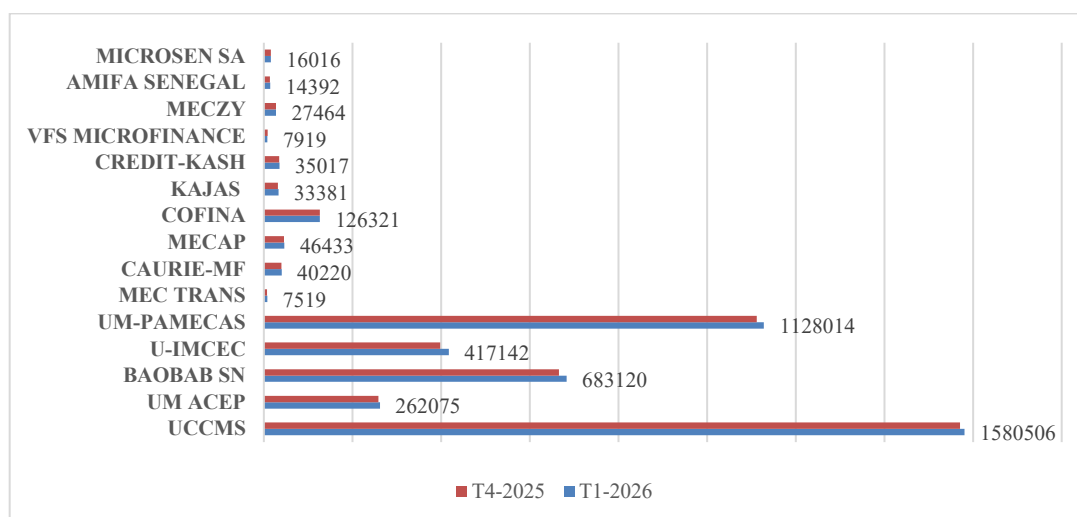
I.8 Parts de marché des IMF de grande taille

Au premier trimestre 2026, l'évolution du sociétariat des IMF de grande taille fait ressortir une tendance globalement haussière, avec des progressions observées pour la majorité d'entre elles.

Les hausses les plus significatives sont enregistrées au niveau de WITTI finances Sénégal (+6,5 %), AMIFA Sénégal (+6,6 %) et U-IMCEC (+4,8 %), traduisant une dynamique soutenue d'adhésion et de clientèle au sein de ces structures. Des progressions notables sont également observées pour BAOBAB SN (+2,6 %), CAURIE-MF (+2,0 %) et MECAP (+2,9 %). À l'inverse, une contraction est relevée au niveau de VFS Microfinance (-8,5 %), correspondant à la seule baisse significative sur la période.

Par ailleurs, les autres institutions affichent des évolutions plus modérées, notamment UCCMS (+0,6 %), UM-PAMECAS (+1,4 %), CREDIT CASH (+1,6 %), UM ACEP (+1,3 %) et MECZY (+0,9 %), traduisant une relative stabilité de leur base de sociétaires et de clients.

Figure 12 : Répartition du nombre de comptes



Source : DRS-SFD

Au premier trimestre 2026, la répartition des dépôts par institution est restée globalement inchangée par rapport au trimestre précédent. Les principales institutions, UCCMS (38 %), BAOBAB SN (18 %), UM-PAMECAS (13 %) et UM-ACEP (7 %), ont conservé des parts de marché identiques à celles observées au trimestre précédent, témoignant de la stabilité de leur positionnement.

Au contraire, MECAP a vu sa part de marché reculer d'un point de pourcentage sur la période. Toutefois, les IMF visées à l'article 70 continuent de concentrer 96 % de l'encours total des dépôts, confirmant la forte concentration du secteur autour de ces acteurs.

Tableau 1 : Parts de marché de l'encours des dépôts

	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T4 2025/ T1 2026
UCCMS	41%	39%	39%	38%	38%	-
UM ACEP	6%	6%	6%	7%	7%	-
BAOBAB SN	16%	17%	17%	18%	18%	-
U-IMCEC	4%	4%	4%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	13%	13%	13%	13%	13%	-
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECAP	3%	3%	3%	4%	3%	-1
COFINA	8%	7%	7%	7%	7%	-
KAJAS	1%	2%	2%	2%	2%	-
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VFS MICROFINANCE	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	2%	4%	4%	2%	2%	-
MICROSEN SA	1%	1%	1%	1%	1%	-
IMF visées à l'article 70	96%	96%	96%	96%	96%	-

Source: DRS-SFD

Au premier trimestre 2026, la répartition des crédits par institution est demeurée globalement stable par rapport au trimestre précédent.

En effet, les évolutions observées concernent principalement UCCMS, dont la part de marché s'est accrue de deux (+2) points de pourcentage, passant de 20 % à 22 %, consolidant ainsi sa position. A contrario, BAOBAB SN, restée en première position, a enregistré un léger repli de sa part relative qui passe de 25 % à 24 %.

Globalement, les IMF visées à l'article 70 ont continué de concentrer l'essentiel des crédits distribués, avec une part stable de 97 % au premier trimestre 2026.

Tableau 2 : Parts de marché de l'encours des crédits

	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T4 2025/ T1 2026
UCCMS	24%	24%	24%	20%	22%	+2
UM ACEP	14%	13%	13%	14%	14%	-
BAOBAB SN	23%	23%	22%	25%	24%	-1
U-IMCEC	3%	3%	3%	3%	3%	-
UM-PAMECAS	14%	15%	15%	13%	13%	-
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	2%	2%	1%	1%	-
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%	-
COFINA	8%	7%	8%	9%	9%	-
KAJAS	1%	1%	2%	2%	2%	-
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VISION FUND	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECZY	0%	0%	0%	0%	0%	-
AMIFA	4%	4%	4%	4%	4%	-
MICROSEN SA	1%	1%	1%	0%	0%	-
IMF visées à l'article 70	97%	97%	97%	97%	97%	-

Source: DRS-SFD

Au premier trimestre 2026, la répartition de la production de crédit par institution a connu quelques ajustements par rapport au trimestre précédent. La part de marché de BAOBAB SN recule de neuf (9) points de pourcentage, passant de 34 % à 25 %, tout en demeurant la plus importante du secteur. l'UM-PAMECAS enregistre, contrairement, la plus forte progression, avec une hausse de quatre (4) points de pourcentage, sa part passant de 11 % à 15 %. UCCMS améliore également son positionnement, avec une augmentation de deux (2) points de pourcentage (de 13 % à 15 %) de sa production de crédit.

Quant aux autres institutions, elles enregistrent des évolutions limitées, notamment CAURIE-MF, COFINA, VISION FUND et MICROSEN SA, dont les parts progressent, pour chacune, d'un (1) point de pourcentage, tandis qu'elle recule légèrement d'un (1) point de pourcentage pour AMIFA Sénégal.

En somme, les IMF visées à l'article 70 concentrent 98 % de la production totale de crédit, contre 97 % au trimestre précédent, confirmant le renforcement de la concentration des activités auprès des institutions de grande taille.

Tableau 3 : Parts de marché de la production de crédit

	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T4 2025/ T1 2026
UCCMS	15%	14%	13%	13%	15%	+2
UM ACEP	14%	15%	17%	14%	14%	-
BAOBAB SN	25%	25%	25%	34%	25%	-9
U-IMCEC	4%	4%	4%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	16%	18%	14%	11%	15%	+4
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	3%	2%	2%	3%	+1
MECAP	3%	4%	3%	3%	3%	-
COFINA	7%	5%	7%	6%	7%	+1
KAJAS	2%	2%	3%	3%	3%	-
CREDIT CASH	3%	3%	4%	4%	4%	-
VISION FUND	2%	2%	2%	1%	2%	+1
MECZY	0%	0%	1%	0%	0%	-
AMIFA	5%	5%	5%	5%	4%	-1
MICROSEN SA	1%	0%	0%	1%	2%	+1
IMF visées à l'article 70	96%	96%	96%	97%	98%	+1

Source : DRS-SFD

Au premier trimestre 2026, l'encours des crédits en souffrance présente une évolution contrastée selon les institutions, tout en demeurant globalement stable au niveau agrégé.

En effet, les IMF visées à l'article 70 affichent une légère hausse de leur part globale, qui s'établit à 95 % contre 94 % au trimestre précédent (+1 point).

La situation analysée par institution, quant à elle, est marquée par des évolutions différenciées. UM-ACEP enregistre une forte dégradation de ses crédits en souffrance, avec une progression de neuf (9) points de pourcentage pour s'établir à 25 %, constituant la principale détérioration de la période. À l'opposé, UCCMS connaît une amélioration notable de son portefeuille à risque, avec une baisse de quatre (4) points de pourcentage de ses crédits en souffrance, ramenant ainsi sa part à 25 %.

BAOBAB SN affiche également une légère amélioration (-1 point de pourcentage), de même que COFINA (-2 points) et MEC TRANS (-1 point). Les parts des autres institutions demeurent globalement stables.

Dans l'ensemble, cette évolution traduit une recomposition différenciée de la qualité du portefeuille de crédit, avec des améliorations significatives dans certaines institutions compensant la dégradation observée chez d'autres.

Tableau 4 : Situation de l'encours des crédits en souffrance

	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T4 2025/ T1 2026
UCCMS	27%	27%	28%	29%	25%	-4
UM ACEP	11%	14%	11%	16%	25%	+9
BAOBAB SN	17%	14%	14%	19%	18%	-1
U-IMCEC	2%	2%	2%	2%	2%	-
UM-PAMECAS	17%	19%	19%	13%	13%	-
MEC TRANS	1%	1%	1%	2%	1%	-1
CAURIE-MF	3%	1%	1%	1%	1%	-
MECAP	1%	1%	1%	1%	1%	-
COFINA	10%	10%	2%	6%	4%	-2
KAJAS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CREDIT CASH	3%	2%	2%	3%	3%	-
VFS MICROFINANCE	0%	0%	1%	1%	1%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	5%	4%	15%	5%	5%	-
MICROSEN SA	2%	3%	4%	1%	1%	-
IMF visées à l'article 70	95%	95%	96%	94%	95%	+1

Source : DRS-SFD



II. RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS

RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS

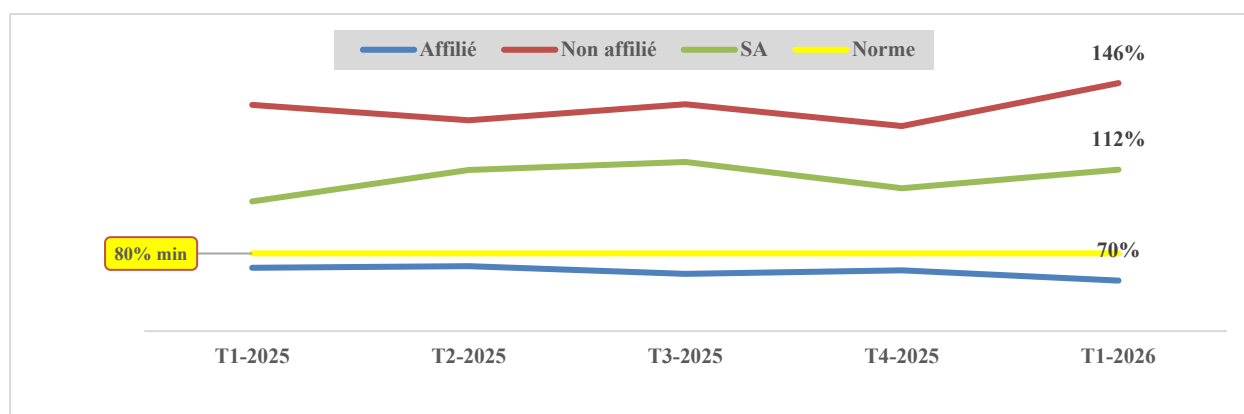
II.1 Liquidité des IMF

Non-respect de la norme du coefficient de liquidité

Au premier trimestre 2026, le coefficient de liquidité des IMF s'est établi, en moyenne, à 78 %, en deçà de la norme réglementaire fixée à 80 % minimum. Ce ratio a enregistré une baisse d'un (01) point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de quatre (04) points en variation annuelle.

Cette évolution s'explique par une baisse de 4 points observée au niveau des institutions mutualistes affiliées, partiellement atténuée par les progressions respectives de 8 points et 12 points de pourcentage enregistré chez les institutions mutualistes non affiliées et des sociétés anonymes.

Figure 13 : Évolution du coefficient de liquidité



Source : DRS-SFD

II.2 Norme de capitalisation

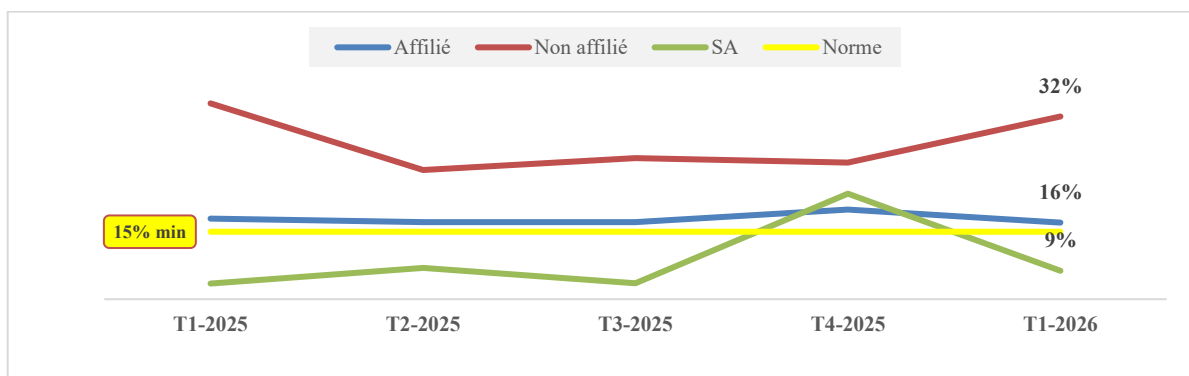
Respect de la norme de capitalisation des IMF

La norme de capitalisation (15% minimum) est globalement respectée avec un niveau moyen de 17% au 1^{er} trimestre 2025. Le ratio moyen s'est inscrit en baisse de 2 points de pourcentage en variation trimestrielle, alors qu'il est resté stable en variation annuelle.

Cette évolution du niveau de capitalisation est essentiellement expliquée par les progressions du ratio observées chez les institutions mutualistes affiliées (- 02 points) et les sociétés anonymes (- 12 points), en contraste avec la progression du ratio de 7 points de pourcentage chez les institutions mutualistes non affiliées.

en contraste avec la progression du ratio de 7 points de pourcentage chez les institutions mutualistes non affiliées.

Figure 14 : Évolution de la norme de capitalisation



Source : DRS-SFD

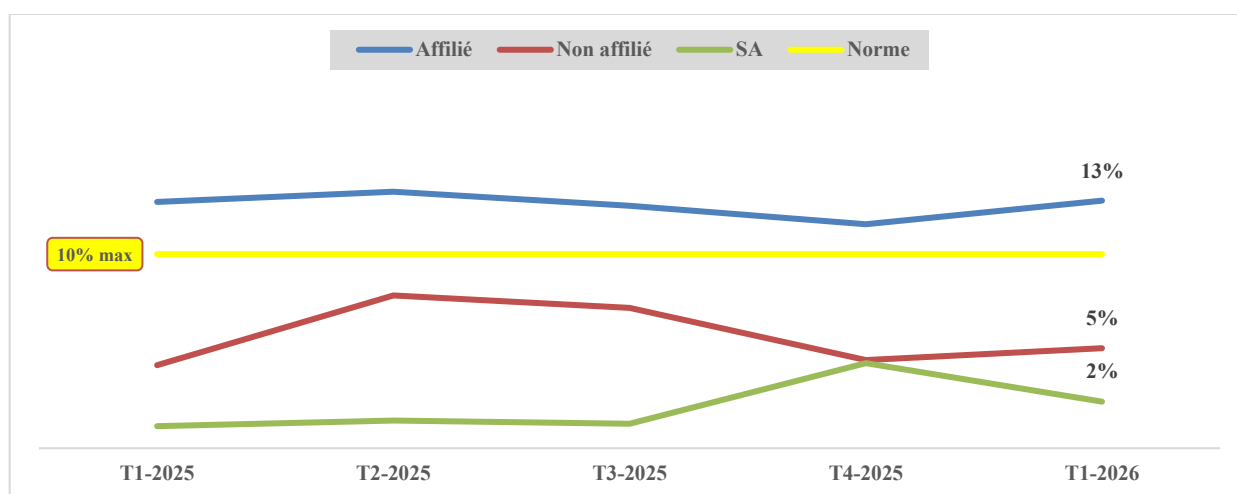
II.3 Limitation des prêts aux dirigeants

Non-respect du ratio de limitation de prêts aux dirigeants

Au premier trimestre 2026, le ratio de limitation des prêts aux dirigeants s'est établi à 12 %, pour une norme maximale fixée à 10 %. Toutefois, ce ratio enregistre une hausse d'un point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, tout comme en variation annuelle.

Cette évolution s'explique par la hausse d'un point, observée au niveau des institutions mutualistes affiliées et par la stabilité du ratio chez les institutions mutualistes non affiliées, en contraste avec la baisse de 2 points de pourcentage, enregistrée au niveau des sociétés anonymes.

Figure 15 : Évolution du taux de limitation des prêts aux dirigeants



Source : DRS-SFD

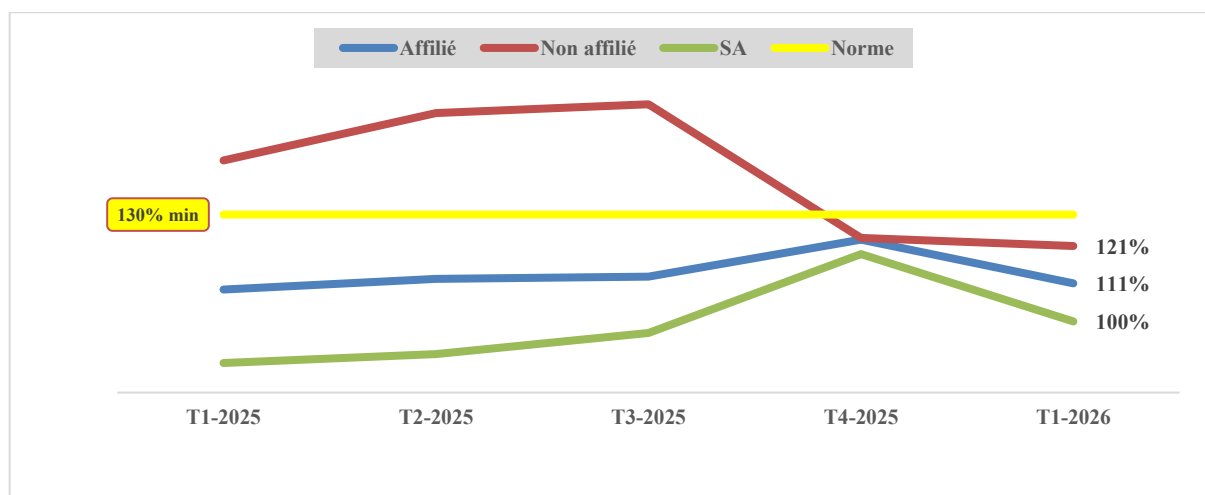
II.4 Autosuffisance opérationnelle

Non-respect de l'autosuffisance opérationnelle

Au premier trimestre 2026, le ratio d'autosuffisance opérationnelle s'est établi, en moyenne, à 111 %, en deçà de la norme minimale fixée à 130 %. Ce ratio a enregistré une baisse de 12 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent, alors qu'il a progressé d'un point de pourcentage en variation annuelle.

Cette évolution résulte de la régression du ratio observée au niveau des institutions mutualistes affiliées (- 12 points pourcentage), des institutions mutualistes non affiliées (- 2 points pourcentage) et des sociétés anonymes (- 19 points pourcentage) sur la période.

Figure 16 : Évolution de l'autosuffisance opérationnelle



Source : DRS-SFD

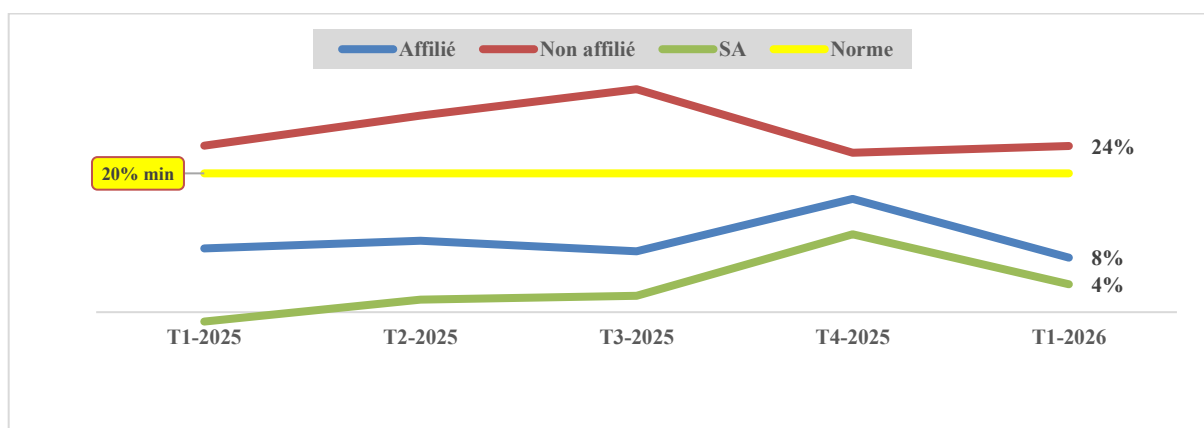
II.5 Marge bénéficiaire

Non-respect de la marge bénéficiaire

Au premier trimestre 2026, le taux de marge bénéficiaire du secteur s'est établi, en moyenne, à 9%, en deçà de la norme minimale fixée à 20%. Ce niveau du ratio correspond à une baisse de 7 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et d'un point de pourcentage en variation annuelle.

Cette situation résulte essentiellement du recul du ratio observée au niveau des institutions mutualistes affiliées (8 points pourcentage) et des sociétés anonymes (7 points), en contraste avec la progression du ratio d'un point de pourcentage enregistré chez les institutions mutualistes non affiliées.

Figure 17 : Évolution de la marge bénéficiaire



Source : DRS-SFD

II.6 Coefficient d'exploitation

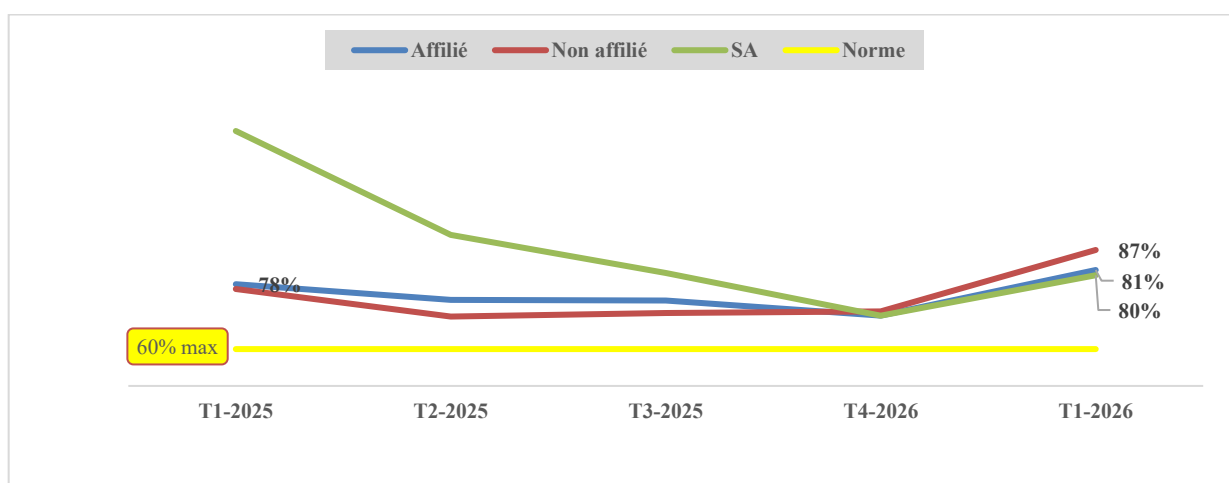
Non-respect du coefficient d'exploitation

Au premier trimestre 2026, le coefficient d'exploitation du secteur s'est établi, en moyenne, à 82%, traduisant un dépassement du seuil requis fixé à 60% maximum.

Ce ratio a enregistré une hausse de 13 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de 2 points pourcentage en variation annuelle.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation du ratio observée au niveau des institutions mutualistes affiliées (+12 points pourcentage), institutions mutualistes non affiliées (+ 17 points pourcentage), et sociétés anonymes (+11 points pourcentage) sur la période.

Figure 18 : Évolution du coefficient d'exploitation



Source : DRS-SFD

ANNEXE

	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T1-2026/ T4-2025	T1-2026/ T4-2025
MEMBRES OU CLIENTS							
Total	4 566 414	4 634 687	4 648 311	4 707 707	4 778 409	1,5%	4,6%
Personnes Physiques	4 133 536	4 195 377	4 203 626	4 258 493	4 322 698	1,5%	4,6%
Hommes	2 222 938	2 251 879	2 242 254	2 266 887	2 295 321	1,3%	3,3%
Femmes	1 910 598	1 943 498	1 961 371	1 991 606	2 027 376	1,8%	6,1%
Personnes Morale	432 878	439 310	444 685	449 214	455 711	1,4%	5,3%
ENCOURS DE DEPOTS DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	590 379,4	606 995,7	624 395,2	634 726,5	640 819,2	1,0%	8,5%
Personnes Physiques	454 130,5	471 170,0	485 919,3	508 810,7	499 635,6	-1,8%	10,0%
Hommes	295 201,3	312 263,9	323 732,1	327 543,6	331 680,2	1,3%	12,4%
Femmes	158 929,2	158 906,1	162 187,2	181 267,0	167 955,4	-7,3%	5,7%
Personnes Morales	136 249,0	135 825,7	138 475,9	125 915,9	141 183,6	12,1%	3,6%
Dépôts à vue	278 309,7	292 530,5	303 197,8	304 540,1	313 048,9	2,8%	12,5%
Dépôts à terme	227 108,7	228 168,3	232 617,7	239 783,4	235 643,7	-1,7%	3,8%
Autres dépôts	84 961,0	86 296,9	88 579,7	90 403,0	92 126,6	1,9%	8,4%
ENCOURS DES CREDITS AUPRES DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	792 680,2	807 931,1	828 523,6	849 914,6	878 486,8	3,4%	10,8%
Personnes Physiques	622 002,9	639 215,2	650 174,8	668 469,4	687 397,8	2,8%	10,5%
Hommes	465 996,3	476 630,6	482 289,4	501 200,1	512 864,0	2,3%	10,1%
Femmes	156 006,6	162 584,7	167 885,4	167 269,3	174 533,8	4,3%	11,9%
Personnes Morales	170 677,3	168 715,9	178 348,8	181 445,2	191 088,9	5,3%	12,0%
Court terme	267 419,0	272 028,7	256 353,3	285 744,5	277 277,1	-3,0%	3,7%
Moyen terme	262 043,4	267 733,2	309 221,8	327 976,4	327 409,3	-0,2%	24,9%
Long terme	196 728,2	197 722,3	196 641,4	185 098,6	211 350,2	14,2%	7,4%
ENCOURS DES CREDITS EN SOUFFRANCE DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	66 489,6	70 446,9	73 248,2	51 095,0	62 450,2	22,2%	-6,1%
Personnes Physiques	47 823,7	48 341,8	54 037,5	40 409,8	49 836,1	23,3%	4,2%
Hommes	37 430,2	38 284,6	41 255,4	31 663,0	39 163,7	23,7%	4,6%
Femmes	10 393,6	10 057,2	12 782,1	8 746,8	10 672,5	22,0%	2,7%
Personnes Morales	18 665,9	22 105,1	19 210,7	10 685,2	12 614,1	18,1%	-32,4%
CREDITS OCTROYES AUX MEMBRES OU CLIENTS AU COURS DE LA PERIODE (EN MILLIONS F CFA)							
Total	208 376,5	215 424,8	216 388,8	262 693,8	227 283,0	-13,5%	9,1%
Personnes Physiques	164 371,9	169 224,0	168 015,8	213 258,5	185 456,9	-13,0%	12,8%
Hommes	119 013,5	121 129,5	122 217,2	151 432,5	134 063,8	-11,5%	12,6%
Femmes	45 358,3	48 094,5	45 798,6	61 825,9	51 393,1	-16,9%	13,3%
Personnes Morales	44 004,6	46 200,7	48 373,0	49 435,3	41 826,1	-15,4%	-5,0%
EMPRUNTS DES SFD							
Total	169,9	175,7	187,8	198,2	202,8	2,3%	19,3%
Court terme	5,6	5,3	3,5	2,1	2,1	-1,6%	-62,8%
A terme	164,3	170,3	184,3	196,1	200,7	2,3%	22,1%
FONDS PROPRES	212,2	220,5	221,9	230,6	257,8	11,8%	21,5%
ACTIF NET	972,5	1 003,2	1 034,1	1 064,0	1 101	3,6%	13,3%

GLOSSAIRE

Autosuffisance opérationnelle : rapport entre le montant total des produits d'exploitation et le montant total des charges d'exploitation.

Coefficient d'exploitation : rapport entre les frais généraux et les produits financiers nets.

Crédit : mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.

Crédit à court terme : prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.

Crédit à long terme : prêt d'argent dont la durée dépasse les 36 mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.

Crédit à moyen terme : prêt d'argent dont la durée se situe entre 12 et 36 mois y compris le différé de paiement.

Crédit en souffrance : crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois.

Dépôt : fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le SFD auprès de ses membres ou de sa clientèle.

Dépôt à terme : dépôt qui a une durée fixée à l'avance et rapporte un intérêt à condition que le client titulaire du compte ne retire pas l'argent avant l'échéance.

Dépôt à vue : dépôt rémunéré ou non, dont les fonds peuvent être retirés partiellement ou totalement à tout instant.

Encours : montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.

Fonds propres : représentent les ressources du SFD appartenant aux membres ou actionnaires

Institution mutualiste affiliée : institution mutualiste affiliée à une union

Institution mutualiste non affiliée : Institution mutualiste isolée, non associée à un réseau.

Indicateur : outil d'aide à la décision qui fournit des informations sur la performance, le niveau de risque et la situation financière d'une institution de microfinance.

Liquidité : somme disponible immédiatement.

Norme de capitalisation : ratio des fonds propres sur le total de l'actif.

Portefeuille à risque : ratio des encours des prêts comportant au moins une échéance impayée de x jours sur le montant brut du portefeuille de prêts. (x= 30 ; 90 ; 180 jours).

Produit intérieur brut : richesse créée par les activités de production à l'intérieur d'un pays.

Ratio prudentiel : ratio au deçà duquel un SFD présente des risques de solvabilité ou de liquidité.

Réseau : ensemble d'institutions affiliées à une même union, fédération ou confédération.

IMF : Institution de Microfinance.

CONTACTS

Rocade Fann Bel Air Email : drssfd@minfinaces.sn Tel : +221 33 824 08 83
Cerf-Volant, Colobane Web : www.@drs-sfd.gouv.sn +221 33 824 08 86

